



No de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire du 4 mai 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades tenue le 4 mai 2020 à 19 h 30 par voie de vidéoconférence (exceptionnellement permis étant donné la situation du COVID-19 et l'arrêté ministériel 2020-029).

Sont présents à cette séance les membres du conseil Olivier Doyle, Martin Juneau, Peter M. Zytynsky, Girard Rodney, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du maire suppléant Pierre Lalonde.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier et responsable du greffe.

2020-05-077

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire suppléant, Pierre Lalonde, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 4 mai 2020.

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
Appuyé par le conseiller Mario Vallée  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2020 tel que rédigé, soit :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. GREFFE**

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020

**4. RESSOURCES HUMAINES**

4.1 Reconduction contrat – Chargé de projets

**5. FINANCES**

5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Avril 2020

5.2 Dépôt – Rapport 2019 sur le règlement sur la gestion contractuelle

**6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

6.1 Confirmation – Fourniture de services par le Service de sécurité incendie de la Ville de Vaudreuil-Dorion

**7. SERVICES URBAINS**

7.1 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc. – S-TP-2020-04 - Marquage de la chaussée

7.2 Ordre de changement, approbation certificat fin de travaux et autorisation de paiement – Constructions N. Lapointe Inc. – Nouveau bâtiment d'accueil du camping de Pointe-des-Cascades



No de résolution  
ou annotation

## 8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Approbation – Grille de tarification pour la rampe de mise à l'eau et surveillance

8.2 Approbation – Grille de tarification pour le Camping de Pointe-des-Cascades

## 9. PAROLE AUX CONSEILLERS

## 10. PAROLE AU MAIRE

## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-05-078

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-05-079

### RECONDUCTION CONTRAT – CHARGÉ DE PROJETS

CONSIDÉRANT la résolution #2019-07-004 autorisant l'embauche de l'employé # 61-0013 et la signature de son contrat de travail;

CONSIDÉRANT que ledit contrat arrive à échéance le 3 juillet prochain;

CONSIDÉRANT l'ensemble des projets à continuer pour la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler ledit contrat pour une période d'un an;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,  
appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky

Le vote est demandé par le conseiller Mario Vallée.

Le résultat du vote est le suivant :

Olivier Doyle : Pour	Martin Juneau : Contre
Pierre Lalonde : Pour	Peter M. Zytynsky : Contre
Girard Rodney : Pour	Mario Vallée : Contre

CONSIDÉRANT le résultat du vote, il est proposé par le conseiller Mario Vallée de voter pour renouveler le contrat pour une période de 6 mois, incluant une option de renouvellement;

Le résultat du vote est le suivant :

Olivier Doyle : Pour	Martin Juneau : Pour
Peter M. Zytynsky : Pour	Girard Rodney : Contre
Mario Vallée : Pour	



No de résolution  
ou annotation

2020-05-080

Il est donc **RÉSOLU**

DE RECONDUIRE au 4 janvier 2021 le contrat de travail avec l'employé # 61-0013 aux mêmes termes et conditions dudit contrat signé le 8 juillet 2019.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier et le maire suppléant à signer l'addenda du contrat de travail et tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

**APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – AVRIL 2020**

CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2020 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois d'avril 2020;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits et totalisant un montant de 105 773,27 \$ soit :

Chèques émis par la municipalité	56 671,46 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	11 8 44,33 \$
Salaires nets	37 257,48 \$
<b>TOTAL</b>	<b>105 773,27 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

\_\_\_\_\_  
Anne-Marie Duval  
Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

**DÉPÔT – RAPPORT 2019 SUR LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal du Québec*, un rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité de Pointe-des-Cascades est déposé.

2020-05-081

**CONFIRMATION – FOURNITURE DE SERVICES PAR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION**

CONSIDÉRANT la résolution # 2020-03-048 dans laquelle le conseil municipal de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades autorisait la signature d'une entente temporaire relative à la sécurité incendie et prévoyant la fourniture de services par la Ville de Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est entrée en vigueur aujourd'hui même, le 4 mai;



No de résolution  
ou annotation

2020-05-082

CONSIDÉRANT QUE cette entente prévoit que le Service de sécurité incendie de Vaudreuil-Dorion assurera le service de premiers répondants sur le territoire de la Municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE les appels premiers répondants doivent être acheminés directement au Service de sécurité incendie de Vaudreuil-Dorion, à compter d'aujourd'hui;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par le conseiller Olivier Doyle  
ET RÉSOLU

DE CONFIRMER que la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades est desservie, depuis le 4 mai, par le Service de premiers répondants du Service de sécurité incendie de Vaudreuil-Dorion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT –  
MARQUAGE SIGNALISATION RIVE-SUD B.A. INC. – S-TP-2020-04 –  
MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades a procédé à une demande de soumissions pour le marquage de la chaussée sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un contrat d'un an, incluant deux années optionnelles pour les années 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité 4 firmes à soumissionner;

CONSIDÉRANT que les deux entreprises suivantes ont déposé une soumission dans les délais prescrits :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre de prix total (taxes incluses)</b>
Marquage et traçage du Québec inc.	9 776,32 \$
Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc.	8 277,78 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable des travaux publics d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc.;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par le conseiller Mario Vallée  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc. selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Marquage signalisation Rive-Sud B.A. inc. une dépense maximale de 8 277,78 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-355-00-521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2020-05-083

**ORDRE DE CHANGEMENT, APPROBATION CERTIFICAT FIN DE TRAVAUX ET AUTORISATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTIONS N. LAPOINTE INC. – NOUVEAU BÂTIMENT D'ACCUEIL DU CAMPING DE POINTE-DES-CASCADES**

CONSIDÉRANT la résolution 2019-05-028 octroyant le contrat à Constructions N. Lapointe Inc. pour la construction du nouveau bâtiment d'accueil du camping de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont dû être effectuées sur des poutrelles de la bâtisse occasionnant un coût supplémentaire au contrat;

CONSIDÉRANT la réception du certificat de la fin de travaux, le 14 avril 2020;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Claude Matte architecte pour la firme Claude Matte Architecte inc. à l'effet de procéder à la réception du certificat de fin de travaux;

CONSIDÉRANT QU'UNE liste de déficiences comprenant des travaux mineurs reste à être exécutée;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projets de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
appuyé par le conseiller Peter M. Zytynsky  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le certificat de réception des travaux;

D'APPROUVER l'ordre de changement # 2;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer l'ordre de changement # 2 au montant de 3 376,65 \$ incluant les taxes applicables et de verser à l'entreprise Constructions N. Lapointe Inc un montant maximal de 8 261,17 \$ à même le poste budgétaire 23-08-003-000 selon les directives émises par Monsieur Claude Matte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-05-084

**APPROBATION – GRILLE DE TARIFICATION POUR LA RAMPE DE MISE À L'EAU ET SURVEILLANCE**

CONSIDÉRANT QUE la rampe d'accès à l'eau est très fréquentée par des non-résidents et que ceux-ci ne contribuent pas financièrement à l'entretien de cette infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE des actes de vandalisme et de flânage ont eu lieu dans ce secteur de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une présence sur le site limiterait ces actes répréhensibles;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire prioriser les citoyens pour l'accès à la rampe de mise à l'eau et pour le stationnement;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire imposer un tarif pour l'été 2020 pour l'accès à la rampe de mise à l'eau par les non-résidents et pour le stationnement;

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
Appuyé par le conseiller Mario Vallée  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la grille tarifaire suivante pour l'accès à la rampe de mise à l'eau et au stationnement pour l'été 2020 :





No de résolution  
ou annotation

2020-05-085

		Journalier	Saisonnier
<b>Résident</b>	Bateau	Gratuit	Gratuit
	Stationnement	Gratuit	Gratuit
<b>Non-résident</b>	Bateau	25 \$	250 \$
	Stationnement	10 \$	100 \$

D'AUTORISER l'appel de candidatures pour trois préposés étudiants pour s'occuper de l'accès à la rampe de mise à l'eau à l'été 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### APPROBATION – GRILLE DE TARIFICATION POUR LE CAMPING DE POINTE-DES-CASCADES

CONSIDÉRANT QUE plusieurs usagers communément appelés « snowbirds » résident présentement sur le site du camping de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-des-Cascades doit tenir compte de la situation exceptionnelle qu'est la pandémie mondiale;

CONSIDÉRANT QU'actuellement les résidents autres que les « snowbirds » ne peuvent résider dans les campings;

CONSIDÉRANT QUE ces usagers désirent entreposer leurs roulottes, autres habitations de camping ou véhicules sur le site du camping;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour, la concession de la gestion du camping de Pointe-des-Cascades n'est pas assumée par un promoteur;

CONSIDÉRANT QU'à défaut de signer avec un promoteur pour la saison 2020, il y a lieu de fixer les tarifs de location et d'entreposage pour le camping de Pointe-des-Cascades pour l'année 2020;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,  
appuyé par le conseiller Martin Juneau  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la grille tarifaire suivante pour les tarifs de location et d'entreposage 2020 :

Services	Tarifs*
Nuitée	45 \$
À la semaine	270 \$
Au mois	590 \$
Bail de 4 mois	1 600 \$ à 2 000 \$
Bail de 5 mois	1760 \$ à 2 750 \$
Bail de 6 mois	250 \$ supplémentaire
Entreposage	Entre 40 \$ et 100 \$ par mois

\* Des taxes doivent s'appliquer sur ces montants

D'AUTORISER l'appel de candidatures pour occuper différents postes au camping de Pointe-des-Cascades pour la saison 2020.

QUE cette résolution devient caduque advenant la signature d'un contrat de bail avec un promoteur pour la saison 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller Olivier Doyle mentionne que Transport Soleil (OBNL de transport adapté) tiendra son assemblée générale (AGA) le 28 mai prochain. L'heure reste à déterminer.



No de résolution  
ou annotation

- Le conseiller Martin Juneau relate qu'il a assisté à une rencontre du comité de la piste cyclable Soulanges. Il mentionne que la piste est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> mai. La population doit respecter les règles de distanciation sociale.

#### PAROLE AU MAIRE

- Le maire n'adresse aucun commentaire.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Fermeture stationnement de l'église Saint-Pierre.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 58 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Olivier Doyle,  
appuyé par le conseiller Girard Rodney  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 4 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier,

Le maire suppléant,

  
\_\_\_\_\_  
Éric Lachapelle

  
\_\_\_\_\_  
Pierre Lalonde

Je, Pierre Lalonde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*



No de résolution  
ou annotation

